



# CHARTRE DE LA CANOPÉE

L'épicerie de Muraz

Ethique, coopérative, écologique et sociale

## 1. ETHIQUE

### 1.1 Droits et responsabilités

- Les coopérateurs.trices décident ensemble, via différents mécanismes de participation (assemblée générale, groupes de travail, sondages, etc.) des orientations de la coopérative
- Les coopérateurs.trices ont à cœur d'apprendre et de transmettre leur savoir afin de redevenir responsables de leur alimentation et de leur consommation
- Chaque coopérateur.trice occupe une place égale dans le modèle en gestion participative de la coopérative
- Chaque coopérateur.trice choisit un groupe de travail (GT) selon ses envies, aptitudes, disponibilités et en accord avec les besoins de la coopérative, et s'engage à collaborer 3 heures par mois à la gestion de l'épicerie
- Les parents, membres de la coopérative, sont seuls responsables de leurs enfants mineurs concernant les produits alcoolisés en vente à la Canopée et sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la sécurité des plus jeunes soit préservée ; La Canopée se décharge de toute responsabilité à ce sujet
- Afin de décourager les éventuels actes malhonnêtes et nuisibles à tous, un système de surveillance par vidéo a été mis en place ; il ne sera visionné qu'en cas d'infraction
- Chaque coopérateur/trice s'engage à respecter la vie privée des autres membres et à utiliser les données personnelles accessibles sur la plate-forme Epicerio **UNIQUEMENT** pour le bon fonctionnement de la Canopée et à ne jamais utiliser ou divulguer ces données à l'extérieur de la Canopée **et ceci sans exception**
- La Canopée est ouverte H24 pour tous ses coopérateurs/trices grâce à un badge qui leur est remis gratuitement. En cas de perte, le montant de Fr. 20.- sera prélevé
- Chaque coopérateur/trice veille au respect du voisinage, principalement durant les heures de nuit

Le non-respect de l'ensemble de ces points, comme indiqué dans les statuts<sup>1</sup>, peut entraîner l'exclusion de la Canopée.

<sup>1</sup> Les statuts sont consultables sur notre site [www.epicerielacanopee.ch](http://www.epicerielacanopee.ch)

## 1.2 Objectifs ou missions de la Canopée

- Elle promeut la transparence tant sur l'origine des produits proposés que sur le fonctionnement de la coopérative et la répartition des marges pratiquées
- Elle n'a pas pour objectif de faire des bénéfices. Si elle en fait, ceux-ci seront réinvestis dans la structure ou pourraient servir à réduire la marge pratiquée sur les prix de vente
- Elle propose une alternative à la grande distribution
- Elle met en place une politique du prix juste : un prix le plus accessible possible pour les coopérateurs/trices tout en rémunérant correctement le travail des producteurs/trices
- Elle garantit des relations solidaires avec ses producteurs/productrices même si celles-ci passent par un intermédiaire
- Elle favorise les produits issus d'une démarche respectueuse de l'humain, de la condition animale et de l'environnement, en donnant la priorité à des produits durables issus d'échanges équitables (producteurs/trices locaux, circuits courts, produits cultivés de manière écologique, produits de saison, lutte contre le gaspillage alimentaire)

## 2. COOPÉRATIVE

- Le modèle coopératif est basé sur la participation responsable de tous les coopérateurs/trices à la gestion et à l'organisation de la coopérative
- La Canopée est ouverte à toutes et tous. Tout un chacun peut devenir coopérateur/trice par l'achat de deux parts sociales de Fr. 100.- et par son travail bénévole de 3h par mois
- Toute opinion est bonne à entendre ; ainsi, une écoute attentive est prépondérante
- Les relations équitables, égalitaires et réciproques sont recherchées

## 3. ÉCOLOGIQUE

- Sensibiliser sur les habitudes de consommation et leurs conséquences (santé, écologie, économie, etc.)
- Promouvoir la lutte contre le gaspillage alimentaire et le suremballage par la promotion de la vente en vrac
- Encourager une économie locale pour favoriser les circuits courts respectueux de l'environnement
- Favoriser une consommation raisonnée et durable, dans le respect de l'environnement

## 4. SOCIALE

- Démocratiser l'accès à l'alimentation saine et durable au plus grand nombre
- Créer, au-delà d'un point de vente, un lieu de vie et d'échanges permettant de renforcer la cohésion sociale et l'entraide et développer la mixité sociale
- Créer des partenariats sur le long terme avec des producteurs/trices de la région

*La charte entre en vigueur dès sa réception et fera partie du Manuel du coopérateur*